



Association pour les Français en Situation de Handicap en Belgique
(AFrESHEB asbl)

Stambruges, le 19 mai 2022

Objet : Questions sur votre programme pour nos compatriotes en situation de handicap.

Bonjour,

Aujourd'hui, environ 10 000 enfants et adultes français en situation de handicap sont scolarisés ou résident dans des établissements spécialisés belges. Nombreux sont ceux qui se heurtent à de lourdes difficultés, notamment administratives, en raison du vide juridique dans lequel ils se trouvent encore.

Nous vous posons donc aujourd'hui une série de 10 questions. Nous publierons les réponses des candidats au fur et à mesure qu'elles nous parviendront.

- 1) Depuis février 2021, il existe un moratoire sur les places adultes en Belgique destinées aux Français, alors que les solutions équivalentes n'ont pas été créées en France. Que comptez-vous faire pour résoudre le problème de ceux qui sont sans solution ou sans solution appropriée en France et à qui on refuse la Belgique ?
- 2) Allez-vous demander au gouvernement de respecter le choix des personnes/des familles qui préfèrent la Belgique et arrêter toutes les complications administratives (MDPH, CPAM, départements...) pour les en empêcher, même pour les enfants transfrontaliers scolarisés?
- 3) De quelle manière comptez-vous agir pour que l'on offre une solution équivalente en qualité aux personnes qui désirent un rapatriement (Celui-ci ne doit plus jamais s'effectuer pour une qualité moindre).
- 4) Allez-vous plaider pour la création d'un accord transfrontalier pour que les Français ou les Belges qui partagent le même bassin de vie puissent jouir des services de l'autre pays selon celui qui est plus près du domicile, et surtout selon celui qui leur convient le plus ?
- 5) Allez-vous demander qu'on arrête de déplacer des personnes qui sont en Belgique depuis des années, voire des décennies, qui n'expriment pas le désir de changer d'établissement, pour les rapatrier de force, comme cela se fait encore trop souvent, notamment pour celles qui sont sous l'amendement « ex-Creton » ?
- 6) Allez-vous entamer une réflexion sur une collaboration avec la Belgique pour des formations afin de vous inspirer de l'expérience belge ?



**Association pour les Français en Situation de Handicap en Belgique
(AFrESHEB asbl)**

- 7) Allez-vous œuvrer à la création d'un statut pour ces Français non officiellement résidents en Belgique pour clarifier la problématique des impôts (qu'on leur réclame alors qu'ils ne sont pas imposables à cause du vide juridique dans lequel ils évoluent - vivant ni officiellement en Belgique, ni réellement en France) et pour qu'ils soient tout de même inscrits au consulat ?
- 8) Que comptez-vous faire pour simplifier les démarches de renouvellement des papiers d'identité des résidents français en situation de handicap ?
- 9) Que comptez-vous faire pour simplifier les démarches pour enfin automatiser leurs remboursements de soins et de médicaments, hors forfait établissement ?
- 10) Que comptez-vous faire pour que ces résidents français puissent enfin voter aux élections présidentielles, législatives, consulaires françaises ? (ne résidant pas officiellement en Belgique et n'étant pas inscrits au consulat, ils ne peuvent le faire).

Nous vous remercions de votre attention,

**Pour l'AFrESHEB,
La Présidente,
Isabelle Resplendino**